

# Un manuel de français libre et gratuit pour iPad – Invitation au débat

Voici un projet pour le moins original, un ovni même dans le paysage éducatif français.

Il s'agit d'un **manuel de français**, niveau quatrième, sous licence **Creative Commons**, entièrement rédigé **par un seul homme**, Yann Houry.

C'est tout d'abord une initiative à saluer et encourager comme il se doit. On peut aujourd'hui produire, proposer et **partager** un tel ouvrage avec toujours beaucoup de travail en amont mais de réelles facilités techniques et graphiques en aval.

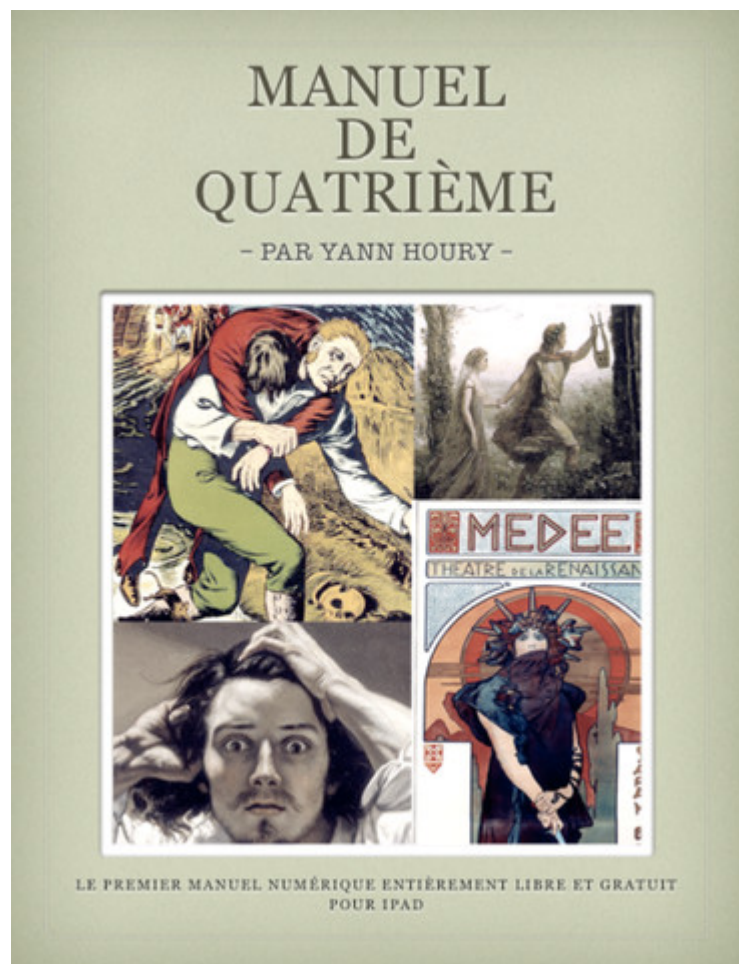
Le projet présente cependant quelques caractéristiques qui ne manqueront pas de susciter à n'en pas douter de nombreux commentaires (courtois et argumentés, cela va sans dire).

- La licence Creative Commons est la By-Nc-Sa (avec clause non commerciale donc). Certains ne pourront alors véritablement qualifier le manuel de « libre » (et encore moins « libre de droits »)
- Le manuel a été conçu et *encapsulé* dans l'application d'Apple iBooks Author (il n'y a pour ainsi dire pas de *sources* mais une possibilité de sortie au format PDF où, évidemment, l'interactivité est inexistante)
- En conséquence de quoi, le manuel est **exclusivement destiné à l'iPad** (et pas une autre tablette)
- Certes *gratuit*, on ne peut se le procurer que sur la plateforme Apple iTunes (où l'on peut d'ailleurs lire : « ce livre ne peut être lu qu'avec iBooks 2 sur un iPad équipé d'iOS 5 »)

« Il est difficile de voir en Apple le parangon de l'ouverture

et de la liberté. » L'auteur a souvent bien conscience de tout cela et s'en explique ci-dessous dans la présentation de son projet.

Il y a la matière à un débat fécond (sans oublier que derrière l'iPad se cache la générique tablette). Et comme le dit l'auteur en paraphrasant Montaigne : « votre approbation comme votre condamnation me seront utiles ».



## Un manuel de français libre et gratuit pour iPad

URL d'origine du document (Ralentir travaux)

*Yann Houry – Septembre 2012 – Licence Creative Commons By-Nc-Sa*

- Téléchargez le manuel sur iTunes
- Téléchargez le manuel au format PDF

## Les deux classeurs

Je me souviens de ce professeur d'histoire qui avait avec lui, en permanence, deux gros classeurs. Je commençais tout juste à enseigner, et ces classeurs m'apparaissaient comme une somme, un véritable trésor, le fruit d'un travail riche d'expériences, de lectures et de recherches, une sorte de Graal auquel tout enseignant devait nécessairement et inéluctablement parvenir après quelques années d'enseignement. J'admirais d'autant plus ces deux classeurs qu'ils me semblaient la matérialisation de ce qui reste d'habitude invisible, le travail de l'enseignant. En effet, les cours de l'enseignant sont parfois intangibles, car ils n'ont pas nécessairement besoin d'être mis par écrit pour être transmis.

Mais ces deux classeurs avaient aussi un côté dérisoire que leur poids et leur encombrement rendaient évident. Pourquoi donc emporter en tout lieu et en tout temps ces deux énormes classeurs ? Ce professeur leur trouvait-il un usage quotidien ? Voulait-il absolument avoir sous la main le document qui deviendrait tout à coup nécessaire à un de ces moments où le hasard pédagogique vous mène ? Je ne sais plus quelle réponse j'ai obtenue à ce sujet, mais je sais depuis que le numérique a achevé de frapper d'inanité ce lourd bagage. Ces deux classeurs tiennent dans un iPad. Or le site *Ralentir travaux* d'abord, ce manuel ensuite, ce sont un peu mes classeurs, mais je ne voulais pas les garder fermés. Je voulais les tenir à la disposition des autres, pour à la fois les leur offrir et les leur soumettre. C'était à la fois par altruisme et par égoïsme, car, pour plagier Montaigne, je dirais volontiers que votre approbation comme votre condamnation me seront utiles.

## Un manuel numérique

Ce manuel n'a pas la prétention de se substituer aux manuels traditionnels. De toute façon, tant que l'on restera engoncé dans l'opposition hugolienne du « Ceci tuera cela », tant que

l'on croira nécessaire de choisir l'un ou l'autre, on restreindra sinon la portée du problème du moins la richesse des techniques d'enseignement. Une technique – le plus souvent – ne remplace pas une autre. Internet n'a pas remplacé la télévision, laquelle n'a pas remplacé la radio... L'un ne se substitue pas à l'autre, mais se tient à côté. C'est d'ailleurs tout l'intérêt que je trouve aux tablettes et plus particulièrement à l'iPad. Celui-ci, contrairement à l'ordinateur de bureau, ne trône pas en conquérant sur la table après avoir terrassé les livres et le papier, il se tient à leurs côtés, accompagnant et enrichissant ces supports pluricentennaires. Le bureau du collégien, je le vois avec une tablette et du papier. Ce n'est pas l'un ou l'autre. Pourquoi choisir ?

Ce manuel, je le publie maintenant, parce que la rentrée scolaire ne me permettra plus de lui consacrer le temps que les vacances m'ont permis de lui accorder. Il n'est même pas, si l'on y regarde bien, tout à fait terminé (tant s'en faut). Comme les logiciels libres dont il s'inspire, il correspond à une version bêta, disons une version alpha pour parer à toute critique. S'il n'est pas totalement achevé, il pourra – du fait de sa nature – être mis à jour en un rien de temps. Et j'ose espérer qu'il le sera du fait des contributions, des observations et remarques en tout genre que je vous propose dès aujourd'hui d'écrire ici même dans ces commentaires. Je le redis, et même si ce n'est pas ce qui est arrivé, *Ralentir travaux* n'a jamais eu vocation à être l'ouvrage d'une seule personne. À ce propos, je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui m'ont apporté leur aide, et au tout premier chef Christophe Herlory pour son soutien, sa traduction de l'extrait de *Frankenstein* et sa relecture du manuel, ma femme qui m'a prêté sa voix pour l'enregistrement des dictées, et tous ceux qui ont pris le temps, pour traquer les coquilles et les erreurs, de lire et relire ce manuel.

S'il n'est pas parfait, s'il n'entend pas supplanter quoi que

ce soit – et surtout pas ces si riches manuels que les éditeurs proposent maintenant depuis tant d'années, ce manuel numérique se veut libre de droits, c'est-à-dire que pour la première fois l'on propose à l'enseignant d'être, dans sa classe, totalement en règle avec la loi. On peut copier, modifier, distribuer ce manuel. Les images, les textes, les questionnaires, tout peut être partagé ou transformé. Tout est sous licence Creative commons.

## **L'empire du copyright**

Il faut dire et redire à quel point le droit d'auteur est une plaie pour le monde de l'éducation, un fléau qui restreint drastiquement la diffusion des œuvres. Combien de pépites, de découvertes resteront dans les tréfonds de mon ordinateur et de ceux de mes collègues ? Combien d'ouvrages ne pourront être partagés sous le prétexte que les droits d'auteur ont enfermé la culture pour une vingtaine d'années d'abord (lors de la Révolution française), puis pour cinquante, aujourd'hui pour soixante-dix ans ? Cette confiscation des œuvres, parfois totalement arbitraire (songez à cette traduction du Vieil homme et la mer de François Bon), enferme le patrimoine culturel dans la sphère du privé, prive le public de sa possession, de son droit de reproduction quand ce n'est pas purement et simplement de son droit de consultation. Par désir de profiter d'une manière financière, par crainte du vol également.

Or, dans le cas du numérique, la confusion est totale. Si vous copiez un texte ou reproduisez une image, vous ne volez rien du tout. Vous copiez. Il n'y a pas vol.

J'avais été très étonné en entendant pour la première fois la chanson du copyleft. Copier n'est pas voler. Si je vole un vélo, le propriétaire du vélo est lésé. Si je copie un texte ou une image, personne n'y perd. Le propriétaire n'a pas perdu son texte ou son image, mais, à présent, il y en a deux.

C'est qu'il faut distinguer le bien matériel du bien immatériel. Et, étonnamment, le XVIIIe siècle faisait cette distinction :

*« Un homme a-t-il le droit d'empêcher un autre homme d'écrire les mêmes choses que lui-même a écrites le premier ? ... En effet, on sent qu'il ne peut y avoir aucun rapport entre la propriété d'un ouvrage et celle d'un champ, qui ne peut être cultivé que par un homme, et dont, par conséquent, la propriété exclusive est fondée sur la nature de la chose. Ainsi ce n'est point ici une propriété dérivée de l'ordre naturel, et défendue par la force sociale ; c'est une propriété fondée par la société même. Ce n'est pas un véritable droit, c'est un privilège, comme ces jouissances exclusives de tout ce qui peut être enlevé au possesseur unique sans violence.*

*Tout privilège est donc une gêne imposée à la liberté, une restriction mise aux droits des autres citoyens ; dans ce genre il est nuisible non seulement aux droits des autres qui veulent copier, mais aux droits de tous ceux qui veulent avoir des copies ... »*

*Condorcet, Œuvres, tome 11*

La gratuité, enfin, est un point auquel je tiens. Quand j'ai créé *Ralentir travaux*, je l'ai fait avec dans l'idée que, pour le lire, je ne demanderai ni inscription ni contrepartie financière. C'est accessible. Instantanément. Je crois savoir que mon travail profite à ceux qui sont loin, dans des écoles mal dotées (mais disposant au moins d'une connexion à internet), à des étudiants étrangers, à des parents désireux de s'informer, à des curieux, et pourquoi pas à des établissements ayant déjà acheté des iPads et qui, compte tenu, de la richesse du web, n'auront pas à payer encore pour y mettre le contenu nécessaire aux apprentissages.

Et puis la remarque peut paraître prétentieuse car émanant de

moi seul, mais si l'on veut bien considérer les économies réalisées par les administrations ayant recours à des logiciels libres (que l'on songe à OpenOffice, LibreOffice, Ubuntu...), on se dira que proposer gratuitement des manuels permettra de mettre l'argent ailleurs que dans des CD-ROM ou des manuels qui inévitablement finiront au rebut (c'est malheureux, mais c'est comme ça). Et je refuse d'entendre l'argument rappelant que tout travail mérite salaire. Je veux bien que l'on considère que j'ai fourni un travail de dément pour produire ce manuel, mais je ne peux raisonnablement pas le mettre en vente. Ou alors, pour reprendre une fois encore Condorcet, ce que je vendrais serait mon nom et mes mots, non mes idées qui ont été dites des millions de fois sur internet, dans les manuels, dans les salles de cours, etc.

## **Pourquoi l'iPad ?**

On pourra s'étonner qu'un manuel se voulant gratuit et libre de droits soit proposé sur iPad, et l'on aura raison. Il est difficile de voir en Apple le parangon de l'ouverture et de la liberté. Force est cependant de reconnaître que seule Apple a développé un programme digne de ce nom permettant de produire à peu de frais un manuel numérique digne de ce nom, mais, dès que j'en aurai la possibilité, je m'attaquerai aux autres plateformes afin de proposer le manuel sur d'autres supports. De toute façon, vous trouverez à peu près tout le contenu du manuel sur *Ralentir travaux*.

Quand j'ai découvert iBooks Author, j'ai vu la possibilité qui m'était donnée de créer facilement et rapidement ce que j'avais toujours souhaité faire depuis *Ralentir travaux*. Un manuel. Je ne voudrais pas vous faire l'inventaire des avantages du numérique. Je ne vais même pas vous dire ce que contient ce manuel (je vous invite tout simplement à le parcourir. Tout au plus voudrais-je rappeler ces quelques points :

- La tablette numérique est légère, et permet de se

débarrasser du poids du cartable.

- Si la tablette a un coût à l'achat, celui-ci peut être partiellement absorbé par des dépenses qui deviendront superfétatoires (papier, encre, photocopieuse, manuel sur papier...). De plus, tout ce que j'ai acheté chez Apple est durable et solide (je ne suis pas un fanboy, c'est juste comme ça) y compris dans les mains de mes enfants les moins soigneux.
- La luminosité d'un iPad peut être réglée directement dans l'application, et ne gêne pas les yeux. On peut même lire dans le noir !
- La police peut être changée, agrandie. C'est, je crois, un atout pour tous ceux qui ont des problèmes de vue. C'en est un également pour les dyslexiques.
- Mettre des signets, surligner, prendre des notes, tout cela est possible. Chaque mot peut être défini ou renvoyer au web.
- On trouve des exercices interactifs, des quiz...
- On trouve également des vidéos, des fichiers audio (un élève peut ainsi faire des dictées seul ou du moins s'entraîner), des diaporamas, des images interactives parfois en haute définition (un jour, on oubliera que la photocopie a existé).
- Des liens internet menant à Wikipédia ou à Gallica offrent l'accès à de belles éditions quand ce ne sont pas les éditions originales. Une fois encore, j'y vois une libéralisation de la culture. On ne peut certes toujours pas les toucher, mais on peut voir, on peut lire ces œuvres de la Bibliothèque nationale de France que seuls quelques privilégiés pouvaient auparavant découvrir. Et je me souviendrai toujours du regard ébahi d'élèves habituellement peu sensibles au plaisir livresque découvrant des éditions originales.
- Le manuel peut être utilisé avec d'autres applications. Le Petit Robert, Antidote sont des merveilles sur iPad. Certains logiciels de prise de notes sont extraordinaires. Je ne mets plus les pieds dans une



bibliothèque sans mon iPad et Evernote ou Penultimate.

Quelques mots pour finir. Je me suis efforcé de rendre ce manuel aussi complet que possible, de multiplier les exercices de grammaire, de vocabulaire, de rédaction, etc. Il est l'œuvre d'une seule personne (ou presque), et c'est une bien lourde tâche que celle-ci. J'espère que vous saurez vous montrer indulgent quand vous trouverez une coquille, une erreur, une approximation, etc. Je vous remercie de votre compréhension. Un manuel numérique se bonifie dans le temps, non dans la cave, mais confronté à votre regard.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture. J'espère que vous la trouverez, selon le vieux précepte horacien, utile et agréable.

- Téléchargez le manuel sur iTunes
- Téléchargez le manuel au format PDF